

MASTER 2

CONTENTIEUX ET ARBITRAGE

Epreuve de Procédure civile

(cours de Monsieur Jean-Jacques BARBIERI)

MARDI 20 MARS 2012

13 heures 30 à 18 heures 30

Année universitaire 2011-2012

Session 1

SUJET D'EXAMEN

Consultation :

Vous êtes Maître X, avocat au barreau de TOULOUSE, et vous recevez Monsieur UN, votre premier client. Il vous expose deux séries de difficultés.

Dossier 1.

Il a fait agrandir sa maison de la banlieue de TOULOUSE pour créer trois pièces supplémentaires. Les travaux ont été accomplis par la SARL RENOVE, dont le siège est rue de la Construction à TOULOUSE (31), sous le contrôle de Monsieur PLAN, architecte libéral, dont le cabinet est rue des Dessins à TOURNEFEUILLE (31). La réception a eu lieu le 31 janvier 2011. Néanmoins, depuis septembre 2011, un curieux phénomène s'est produit : les murs se lézardent en plusieurs endroits. Un artisan consulté par Monsieur UN considère que les fondations sont insuffisantes et que le mélange du béton a été mal dosé. Il a établi un devis des travaux nécessaires pour conforter l'ensemble. Une somme de 50.000 euros est nécessaire pour envisager cette réfection.

Votre client vous demande de lui suggérer la procédure à suivre pour obtenir une condamnation au paiement de la somme nécessaire aux travaux de réfection de l'immeuble. Vous rédigerez les actes de procédure correspondant à vos suggestions. Vous lui préciserez également les voies de recours possibles pour chacune des parties.

Dossier 2.

Avant de s'installer à TOULOUSE, Monsieur UN était propriétaire d'un appartement à BORDEAUX, rue de la Garonne. Il l'a conservé. Il l'a loué à Monsieur JOCCUPE, par acte sous seing privé intitulé « bail d'habitation » conclu le 1^{er} janvier 2010. Les loyers impayés se sont accumulés depuis quelques mois. A ce jour, une somme de 12.000 euros est due.

Votre client ne souhaite pas demander la résiliation du bail et ne voit pas d'inconvénient à ce que Monsieur JOCCUPE reste dans les lieux. Toutefois, il souhaite obtenir, le plus rapidement possible, un titre exécutoire correspondant au montant des sommes dues et aux frais de justice, afin de pouvoir mandater un huissier en vue de saisir le compte bancaire de Monsieur JOCCUPE. Vous lui suggèrerez la procédure à suivre pour obtenir cette condamnation. Vous rédigerez les actes correspondants. Vous lui préciserez les voies de recours pour chacune des parties.

Documents autorisés : code civil, code de procédure civile.